

## Nicolas Mayer-Rossignol appelle le Président de la République à inclure Rouen dans les 10 métropoles sélectionnées pour déployer le RER

Suite à l'annonce du souhait du Président de la République de développer un réseau de RER dans les principales agglomérations françaises, Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole, Maire de Rouen, a appelé Emmanuel Macron à engager un travail commun pour que Rouen intègre la liste des 10 territoires sélectionnés. Depuis novembre 2020, la Métropole a fait part de son souhait d'être territoire-pilote et d'être intégrée aux premières études que l'Etat se proposait de lancer avec la SNCF sur les Réseaux Express Métropolitains. C'est ainsi qu'une série de premières études ont été lancées au mois de juin dernier, cofinancées par l'Etat, la Région Normandie et la Métropole Rouen Normandie. Ce travail en cours est coordonné avec la perspective de la création de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN) et de la Nouvelle gare Rouen Saint-Sever, projets prioritaires retenus par le Conseil d'Orientation des Infrastructures et la Loi d'Orientation sur les Mobilités en 2018. Ces politiques sont pleinement articulées avec les autres orientations majeures du territoire en matière de mobilités : développement d'une Zone à Faibles Emissions dès le mois de septembre 2022 avec un régime d'aide parmi les plus complets, augmentation significative de l'offre de transport public (+ 10%), première agglomération de France pour la pratique du covoiturage avec une aide directe pour inciter à son développement, création de plus de 200 km de voies cyclables et développement d'un système de location de vélo électrique très volontariste. Toutes ces raisons et ces efforts plaident pour une mobilisation renouvelée de l'Etat aux côtés de la Métropole Rouen Normandie en vue de la création d'un Réseau express métropolitain sur le territoire du bassin de vie de la métropole.

Courrier de Nicolas Mayer-Rossignol adressé à Emmanuel Macron, Président de la République :

« Monsieur le Président de la République,

Vous avez souligné dimanche 27 novembre votre volonté de « *donner un coup d'accélérateur pour tenir notre ambition écologique* » dans dix grandes métropoles « *en développant un réseau de RER* ». Vous souhaitez que « *dans les 10 principales villes françaises* », on puisse se doter, face aux difficultés de circulation, « *d'une vraie stratégie de transports urbains* ».

Je me félicite de ces annonces concrètes et ambitieuses pour la vie quotidienne de nos concitoyens.

La Métropole Rouen Normandie, 10ème Métropole de France par la population, au cœur d'un bassin de vie de plus de 800 000 habitants, est d'ores et déjà pleinement engagée dans cette démarche et s'inscrit dans les orientations que vous venez de tracer.

À Rouen, le bassin de vie génère quotidiennement 2,4 millions de déplacements, les habitants de la Métropole 1,7 million. Le secteur des transports est responsable de 50% des émissions d'oxydes d'azotes et 30% des émissions de particules fines du territoire et la voiture individuelle reste le mode de déplacement privilégié dans tous les secteurs périurbains (50 à 70% des déplacements) et ruraux (90% des déplacements).

Dès le 10 novembre 2020, j'avais fait part au Ministre des transports de l'époque, Monsieur Jean-Baptiste DJÉBARRI, de notre candidature pour être territoire-pilote et notre volonté d'être intégrés aux premières études que l'Etat se proposait de lancer avec la SNCF sur les Réseaux Express Métropolitains, cela d'autant que notre territoire dispose d'un réseau important de gares urbaines aujourd'hui sous-utilisé. C'est ainsi qu'une série de premières études ont été lancées au mois de juin dernier, cofinancées par l'Etat, la Région Normandie et la Métropole Rouen Normandie. Elles feront l'objet d'une première restitution globale fin janvier prochain et s'articuleront naturellement à la nouvelle ambition que vous avez fixée.

Ces études intègrent les contraintes du territoire et notamment celles liées à la gare de Rouen Rive Droite qui date de 1928 : située à flanc de coteau entre deux tunnels et dans un tissu urbain dense, elle est aujourd'hui à saturation et ne pourra supporter aucun développement significatif de l'offre ferroviaire. C'est pourquoi le travail en cours sur le RER Métropolitain est coordonné avec la perspective de la création de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie et de la Nouvelle gare Rouen Saint-Sever, projets prioritaires retenus par le Conseil d'Orientation des Infrastructures et la Loi d'Orientation sur les Mobilités en 2018. Si la LNPN, lancée par votre prédécesseur en 2009, est stratégique pour l'Axe Seine et la liaison de Paris au Havre et à la Normandie, elle représente également pour la métropole rouennaise le sujet très opérationnel de la réalisation de l'étoile ferroviaire rouennaise qui permettra d'assurer les mobilités du quotidien et la montée en puissance d'une offre ferroviaire robuste et fréquente.

Ces politiques sont bien entendu pleinement articulées avec les autres orientations majeures du territoire en matière de mobilités : développement d'une Zone à Faible Emission dès le mois de septembre 2022 avec un régime d'aide parmi les plus complets, augmentation significative de l'offre de transport public (+ 10%), première agglomération de France pour la pratique du co-voiturage avec une aide directe pour inciter à son développement, création de plus de 200 km de voies cyclables et développement d'un système de location de vélo électrique très volontariste.

Toutes ces raisons et ces efforts plaident pour une mobilisation renouvelée de l'Etat aux côtés de la Métropole Rouen Normandie pour la création d'un Réseau express métropolitain sur le territoire du bassin de vie de la métropole qui puisse s'appuyer à court terme sur la réalisation de la Nouvelle Gare Rouen Saint-Sever.

Je suis donc à votre disposition et à celle de votre Gouvernement pour développer plus précisément l'ensemble de ces sujets indispensables à la transition écologique du territoire comme à la modernisation et à l'efficacité de la liaison ferroviaire Paris – Rouen – Le Havre attendue des Normands depuis de très nombreuses années.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération. »

**CONTACT PRESSE**

*Perrine BINET*

[perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr)

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05